

REGLEMENT DU TROPHÉE DES HAUTS-FORTS 2022

Le Trophée des Hauts-Forts est une course de ski de randonnée, par équipe de deux et cela quel que soit le parcours et la catégorie.

PARCOURS / CATEGORIES

Il y a trois différents parcours, le tracé définitif est donné le jour de la course en fonction des conditions météo et d'enneigement. Le choix du parcours se fait à l'inscription, en respectant les catégories qui sont celles de la FFME.

- **PETIT PARCOURS / DOSSARDS BLEU / +450m -450m**
(Avoriaz, place Jean Vuarnet-Plan Brazy-Place Jean Vuarnet)-> [Voir le parcours](#)
- **MOYEN PARCOURS / DOSSARDS JAUNE / +1028m -450m**
(Prodains-Plan Brazy-Place Jean Vuarnet)-> [Voir le parcours](#)
- **PARCOURS ELITE / DOSSARDS ROUGE / +1824m -1243m**
(Prodains-La Chaux-Les Etrives-Plan Brazy-Creux de la Neige-Hauts Forts-Place Jean Vuarnet)

RANDONNÉE : Vous avez la possibilité de participer à la randonnée seul sur les petit et moyen parcours, sans chronomètre, l'esprit du Trophée est définitivement la convivialité.

CATEGORIE (Age du participant lors de l'année en cours)	AGES Année Course	HOMME			FEMME		
		PETIT PARCOURS	MOYEN PARCOURS	PARCOURS ELITE	PETIT PARCOURS	MOYEN PARCOURS	PARCOURS ELITE
MINIME U14	13-14	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON
CADET U16	15-17	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON
JUNIOR U18.20	18-20	NON	OUI	NON	NON	OUI	NON
SENIOR	21-39	NON	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
VETERAN	40-59	NON	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
VIEILLE PLANCHE	60-99	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	NON
RANDONNEE	13-99	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	NON

Sur le Moyen Parcours, vétérans et vieilles planches concourent dans la même catégorie.

SECURITE ET REGLEMENT

Licence et assurance :

Chaque participant devra être en possession d'une licence ou d'un certificat médical en cours de validité.

Les personnes qui ne présenteront aucun certificat médical ou licence seront automatiquement orientées vers la randonnée.

Le règlement pour la sécurité et le matériel, ainsi que le comportement est celui de la FFME : <http://www.ski-alpinisme.com/reglement.php>

Pour mémoire casque obligatoire pour tous les parcours.

Pour le parcours élite, casque, baudrier, longe avec absorbeur homologuée, DVA, pelle, sonde, crampons, matériel à présenter au guichet préalablement à la remise des dossards.

Test DVA dans la raquette de départ 10 minutes avant et second contrôle du matériel à l'arrivée.

DOSSARDS

Les dossards sont remis, le matin avant le départ à l'hôtel NEIGE ET ROC des Prodains à partir de 7h00, si le paiement a été effectué.

Une fois la course terminée, vous devez remettre votre dossard à l'arrivée, vous effectuerez un tirage au sort et recevoir un éventuel cadeau, vous recevrez également un ticket repas pour la soupe et le lot souvenir du jour.

DÉPART

Départ à 8h30 pour le parcours. Élite.

Départ à 9h00 pour les autres parcours.

COURSE

Les parcours sont balisés avec des points de contrôle. Tous manquement, sera l'objet d'une disqualification.

Les dossards doivent être visibles tout le long du parcours, sur la cuisse.

ARRIVEE

L'arrivée chronométrée se situe sur Avoriaz. Les équipiers doivent passer la ligne d'arrivée ensemble et ski aux pieds, sous peine de 5mn de pénalité.

Le dernier point de contrôle sera à l'Hôtel NEIGE ET ROC des Prodains, même si le chronomètre est stoppé au cours de la descente.

Lors de ce point de contrôle nous récupérerons vos dossards et vous seront remis les lots souvenirs de la course.

L'heure maximum de passage du dernier point de contrôle est midi, tout retard entraînera une disqualification pour « hors délai ».

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font exclusivement en ligne, sur le site du Trophée des Hauts-Forts.

www.hauts-forts.com

Pour les équipes qui ne disposent pas d'internet, veuillez contacter Franck RICHARD au 06 26 26 01 37.

Les inscriptions seront ouvertes le samedi 2 avril 2022 et closes le SAMEDI 23 avril 2022 à 12h00

Si inscription hors délai, vous participerez à la randonnée, sans chronomètre sur le grand parcours, pour les adultes et mini pour les enfants.

Tarifs : 25€ par adulte et 15€ par enfant (minimes - cadets).

En cas d'annulation de la course par les organisateurs, un avoir vous sera fait pour l'année suivante.

Si vous voulez seulement manger la soupe bucheronne, il vous en coutera 15€, à régler sur place, le jour même.

Payement : En ligne sur le site par CB (carte bancaire avec paiement sécurisé).

Sur place pour ceux qui veulent seulement participer à la randonnée et qui ne sont pas encore inscrits.